

# Venir en aide à un animal sauvage blessé



# Que faire face à un animal blessé ?



## S'assurer qu'il est en détresse

Avant d'agir, demandez-vous toujours si l'animal a vraiment besoin d'aide. Faut-il ramasser ce bébé chouette ? Peut-on donner du lait à un hérisson ? Dois-je donner des graines à ce petit oiseau ? Il y a plus de 750 espèces de vertébrés que vous pourriez trouver tout près de chez vous. Les bons gestes seront différents pour chaque espèce...

## Avoir les bons gestes



Une fois que vous vous êtes assuré que votre réflexe de protection est le bon, il ne reste plus qu'à suivre ces 6 étapes avant de conduire l'animal sauvage blessé jusqu'au centre de sauvegarde/soins le plus proche de chez vous.

1

Pas de bruit



2

Se protéger



3

Contenir l'animal



4

Isoler l'animal



5

Laisser à jeun



6

Le confier à des pros



**Un animal blessé peut être dangereux en fonction de son espèce et de son gabarit. Ne prenez aucun risque !**

# Qu'est ce qu'un centre ?

Selon le réseau des centres de soins de la faune sauvage en France, « un centre de soins pour la faune sauvage, également appelé centre de sauvegarde, est un établissement officiel autorisé à la détention provisoire d'animaux sauvages dont l'objectif est d'accueillir des animaux sauvages en détresse, de leur prodiguer les soins et la rééducation nécessaires à leur retour dans le milieu naturel.



## Plus de 100 centres français

Les centres de sauvegarde/soins français sont des associations ou organisations indépendantes les unes aux autres. Il existe de nombreux centres en France, de toutes tailles et avec des moyens différents. Leur couverture géographique peut varier d'un territoire très local à plusieurs départements ou régions. Tous les centres exercent une mission d'intérêt général et sont reconnus par la loi française. Ils peuvent donc effectuer des reçus fiscaux pour tout don financier ou matériel. Chaque centre peut accepter un nombre restreint d'espèces et d'animaux en fonction de ses installations, de ses capacités et de ses autorisations.



Retrouvez le centre le plus proche de chez vous



# Point relais biodiv'

Afin d'assurer une bonne prise en charge des animaux sauvages, certaines associations travaillent avec des vétérinaires locaux ou des bénévoles-rapatrieurs. En proposant un point relais au sein-même du siège social de Biodiversit'up, nous participons activement à la prise en charge des animaux sauvages blessés dans l'Eure. Toutefois, il est important de préciser que, Biodiversit'up n'est pas un centre de sauvegarde/soins. Les animaux sont rapatriés dans un **temps maximal de 72h**.



## Contact



@biodiversitup

06 86 52 00 71

contact@biodiversitup.com

Pour plus  
de renseignements



[www.biodiversitup.com](http://www.biodiversitup.com)

Ne pas jeter sur la voie publique.

